Envoyé en préfecture le 24/12/2025
Reçu en préfecture le 24/12/2025
Publié le 05/01/2026
ID : 038-213800535-20251219-DB_251219_189-DE

Ville de Bourgoin-Jallieu

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DB_251219_189

VIE ASSOCIATIVE - BUDGET VILLE - BUDGET PRIMITIF - SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS - EXERCICE 2026

Membres du Conseil municipal	
En Exercice	35
Présents	28
Votants	28
Pouvoir(s)	2
Absent(s)	5

Séance du 19 décembre 2025

Lieu : Halle Grenette

Date de convocation le 17 décembre 2025

Président : M. Vincent CHRIQUI, Maire

Secrétaire de séance : Océane ROULOT

Présents :
Vincent CHRIQUI, Jean-Pierre GIRARD, Marie-Laure GARNIER, Aurélien LEPRETRE, Hélène ACCETTOLA, Olivier DIAS, Myriam ABDERRAHIM, Marguerite BACCAM, Dorian MAILLET, Océane ROULOT, Sébastien CHALESSIN, Alain BATILLOT, Armand BONNAMY, Marie-Thérèse DUSSERT, Thierry JOSEPH, Chantal BUSSY, Gaël LEGAY-BELLOD, Semiha ALATAS, Odile MARTINI, Kévin DOREL, Damien PERRARD, Laurent MAGUET, Anne CROUZIER, Dominique CADI, Roger RICHERMOZ, Robert BRIOUDE, Marie-Claude SOUCHAUD, Gabriel BERTEA

Absents :
Christian CIOFFI, Anissa DAOUI, Michaël AYDIN, Jean-Claude PARDAL, Aurélia MASSON

Excusés, ayant donné pouvoir :
Laurent CAMPO, pouvoir à Marie-Thérèse DUSSERT, Isabelle RENARD, pouvoir à Damien PERRARD

La Ville apporte son concours à de nombreuses associations par des subventions, pour les aider à pérenniser et à développer leurs activités, à mener de nouvelles actions ou événements. Avec certaines associations, des conventions d'objectifs sont conclues.

Le tableau ci-dessous énumère l'ensemble des subventions prévues au budget primitif de l'exercice 2026.

La première partie du tableau indique les montants des subventions proposés pour les associations ou organismes partenaires de la Ville, dont le versement intervient en début d'exercice,

La deuxième partie, intitulée « Projets spécifiques », comprend des enveloppes supplémentaires pour des projets survenant en cours d''exercice, ou dont le versement total ou partiel dépend de données non définies en début d'exercice.

Envoyé en préfecture le 24/12/2025
Reçu en préfecture le 24/12/2025
Publié le 05/01/2026
ID : 038-213800535-20251219-DB_251219_189-DE

Ainsi, le budget primitif pour l'exercice 2026 comprend les propositions ci-après :

ASSOCIATIONS	MONTANTS
ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES - ECOLE PRIMAIRE CLAUDE CHARY	449,50 €
ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES – ECOLE VICTOR HUGO	369,75 €
CENTRE EDUCATIF CAMILLE VEYRON	300,00 €
SOU DES ECOLES - JEAN JAURES	1 100,00 €
MAISON DES LYCEENS - LYCEE GAMBETTA	150,00 €
MAISON DES LYCEENS - LYCEE JC AUBRY	150,00 €
MAISON DES LYCEENS - LYCEE L'OISELET	150,00 €
SOU DES ECOLES - BOUSSIEU	185,60 €
SOU DES ECOLES - EDOUARD HERRIOT	232,00 €
SOU DES ECOLES - JEAN ROSTAND	408,90 €
SOU DES ECOLES - LOUISE MICHEL	455,30 €
SOU DES ECOLES - LES OISILLONS	160,95 €
SOU DES ECOLES - PRE BENIT	394,40 €
LES ETOILES DE LA GRIVE	240,70 €
SOU DES ECOLES - SIMONE VEIL	362,50 €
MAISON DU BONHEUR	300,00 €
EDUCATION	**5 409,60 €**
ASSOCIATION SPORTIVE - COLLEGE SALVADOR ALLENDE	500,00 €
ASSOCIATION SPORTIVE - COLLEGE PRE-BENIT	500,00 €
ASSOCIATION SPORTIVE - LYCEE JC AUBRY	500,00 €
ASSOCIATION SPORTIVE - LYCEE L'OISELET	500,00 €
ASSOCIATION SPORTIVE - LYCEE GAMBETTA	500,00 €
ASHIGARU	3 000,00 €
BASKET CLUB PORTES DE L'ISERE	8 000,00 €
BUDOKAN	1 500,00 €
CERCLE D'ESCRIME NORD ISERE	1 000,00 €
CSBJ ATHLETISME - Convention d'objectifs - 2024 à 2026	64 000,00 €
CSBJ HANDBALL - Convention d'objectifs - 2024 à 2026	65 000,00 €
CSBJ NATATION - Convention d'objectifs - 2024 à 2026	30 000,00 €
CSBJ RUGBY - Convention d'objectifs - 2024 à 2026	85 000,00 €
CSBJ HANDISPORT	3 500,00 €
FOOTBALL CLUB - Convention d'objectifs - 2024 à 2026	100 000,00 €
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	2 500,00 €
GYMNASTIQUE RYTHMIQUE BOURGOIN-JALLIEU	11 000,00 €
JUDO CLUB DE BOURGOIN-JALLIEU	800,00 €
LA JEUNE FRANCE	3 000,00 €
L'ARBRE DE VIE BERJALLIEN	1 000,00 €
PETANQUE CLUB BOURGOIN JALLIEU	1 000,00 €
RING BERJALLIEN - Convention d'objectifs - 2024 à 2026	33 000,00 €
RING BERJALLIEN - MISE A DISPOSITION D'UN AGENT	49 000,00 €
SKI CLUB BOURGOIN-JALLIEU	1 000,00 €
TAEKWONDO ISERE	1 000,00 €
TENNIS PADEL CLUB - Convention d'objectifs - 2024 à 2026	19 000,00 €

Envoyé en préfecture le 24/12/2025
Reçu en préfecture le 24/12/2025
Publié le 05/01/2026
ID : 038-213800535-20251219-DB_251219_189-DE

ASSOCIATIONS	MONTANTS
TENNIS DE TABLE - Convention d'objectifs - 2024 à 2026	5 500,00 €
USEP	5 000,00 €
VOLLEY BALL DE BOURGOIN-JALLIEU	5 000,00 €
SPORT ET SPORT SCOLAIRE	**501 300,00 €**
A LA PAGE BD	180,00 €
AMIS DE LA CARTE POSTALE	100,00 €
AMIS DE LA CHINE ET DE WUJIANG	300,00 €
AMIS DU MUSEE DE BOURGOIN-JALLIEU - Convention d'objectifs - 2025 à 2027	1 000,00 €
ART C'	500,00 €
BIG BAND BERJALLIEN	500,00 €
BOULEVARD BERJALLIEN	500,00 €
CHORALE A CŒUR JOIE - Convention d'objectifs - 2025 à 2027	2 000,00 €
CHOREA JAZZ LA JEUNE FRANCE	300,00 €
CINEMA HORS PISTES - Convention d'objectifs - 2024 à 2026	2 000,00 €
CLUB DE BRIDGE DE BOURGOIN-JALLIEU	350,00 €
CLUB DES CHIFFRES ET DES LETTRES	150,00 €
CLUB PYRAMIDE BERJANIL	150,00 €
ORCHESTRE D'HARMONIE - Convention d'objectifs - 2025 à 2027	2 000,00 €
INIS	500,00 €
LES VOIX DU CŒUR	300,00 €
LIBJDO	300,00 €
NEW SWING JAZZ	500,00 €
PHILATELIQUE BERJALLIENNE	120,00 €
PHOTO CLUB BERJALLIEN	500,00 €
RADIO CLUB PORTE DES ALPES	170,00 €
SCRABBLE CLUB BERJALLIEN	100,00 €
THEATRE DE LA NACELLE	350,00 €
VIBRATIONS MYSTIQUES - Convention d'objectifs - 2025 à 2027	2 000,00 €
CULTURE	**14 870,00 €**
AMICALE DU PAYS BERJALLIEN POUR LE DON DE SANG	300,00 €
VALENTIN HAÜY - COMITE GRENOBLE ISERE	250,00 €
APF - France HANDICAP	250,00 €
IAS NORD DAUPHINE (STOMISES)	150,00 €
POPS - OISEAU BLEU	1 500,00 €
SOLEIL DE CLOWN	250,00 €
ENTRAID'ADDICT 38	500,00 €
UNAFAM 38	300,00 €
SANTE	**3 500,00 €**
BOURGOIN DANCE CENTER	1 000,00 €
ACCUEIL DES VILLES FRANCAISES	200,00 €
ANIM'MONTBERNIER	1 000,00 €

Envoyé en préfecture le 24/12/2025
Reçu en préfecture le 24/12/2025
Publié le 05/01/2026
ID : 038-213800535-20251219-DB_251219_189-DE

ASSOCIATIONS	MONTANTS
ARTISANS DU MONDE BOURGOIN-JALLIEU	800,00 €
ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGREEE (ACCA)	700,00 €
VIE ASSOCIATIVE	**3 700,00 €**
ADPA NORD ISERE - Convention d'objectifs	31 000,00 €
AFAR	500,00 €
ALPA 38 - Convention d'objectifs	18 000,00 €
CROIX ROUGE FRANCAISE - Convention d'objectifs	14 100,00 €
FRANCE VICTIMES 38 AVNIR	4 000,00 €
SENIORS ACTIFS BERJALLIENS - Convention d'objectifs	1 000,00 €
PANIER LEONTINE - Convention d'objectifs	13 000,00 €
PETITS FRERES DES PAUVRES	1 000,00 €
SECOURS CATHOLIQUE - Convention d'objectifs	6 000,00 €
SECOURS POPULAIRE - Convention d'objectifs	8 000,00 €
SEVE - SERVICE DE VIE - convention d'objectifs	16 100,00 €
SOS FAMILLES EMMAUS	1 000,00 €
COHESION SOCIALE	**113 700,00 €**
ADATE	8 000,00 €
PIMMS	3 600,00 €
ARIM	5 000,00 €
LA FRATERNELLE	280 045,00 €
ACTION TERRITORIALE	**296 645,00 €**
AMMAC ANCIENS MARINS	650,00 €
ANCIENS RESISTANTS AMIS SECTEUR 7	660,00 €
FNACA - FEDERATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS D'ALGERIE	160,00 €
LE SOUVENIR FRANCAIS	410,00 €
COMITE DE JUMELAGE	1 000,00 €
CABINET DU MAIRE	**2 880,00 €**
SOUS TOTAL	**942 004.60 €**
ENVELOPPES POUR LES PROJETS SPECIFIQUES	
EDUCATION	**94 600,00 €**
ASSOCIATIONS PROJETS SPECIFIQUES	4 800,00 €
ENVELOPPES A REPARTIR COOPERATIVES SCOLAIRES	49 800,00 €
SORTIES SCOLAIRES	40 000,00 €
SPORT ET SPORT SCOLAIRE	**91 000,00 €**

Envoyé en préfecture le 24/12/2025
Reçu en préfecture le 24/12/2025
Publié le 05/01/2026
ID : 038-213800535-20251219-DB_251219_189-DE

ASSOCIATIONS	MONTANTS
EMS - Ecole Municipale des Sports	16 000,00 €
SPORTS DE HAUT NIVEAU	20 000,00 €
AUTRES PROJETS	55 000,00 €
CULTURE	**7 350,00 €**
ACTION ECONOMIQUE ET EMPLOI	**42 000,00 €**
SOUS TOTAL	**234 950,00 €**
TOTAL GENERAL	**1 176 954,60 €**

Il est proposé au Conseil Municipal :

- **D'APPROUVER** les subventions à verser aux associations telles que figurant dans le tableau ci-dessus, sous réserve de la réception d'un dossier de demande de subvention complet ;

- **D'APPROUVER** les conventions d'objectifs ;

- **D'AUTORISER** le Maire ou un conseiller ayant délégation en la matière, à signer tous actes et effectuer toutes formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé ci-dessus,
Après en avoir délibéré,

Adopte la délibération à la majorité des voix.

Vote(s) pour	22	
Vote(s) contre	0	
Abstention(s)	6	Isabelle RENARD, Odile MARTINI, Kévin DOREL, Damien PERRARD, Anne CROUZIER, Roger RICHERMOZ
Ne prend pas part au vote	2	Thierry JOSEPH, Chantal BUSSY

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Envoyé en préfecture le 24/12/2025
Reçu en préfecture le 24/12/2025
Publié le 05/01/2026
ID : 038-213800535-20251219-DB_251219_189-DE

à Bourgoin-Jallieu ,
pour copie conforme,

Le Maire de Bourgoin- Jallieu
Premier vice-président de la CAPI
délégué aux Mobilités
Vice-président du Département
en charge de [illegible]ique
Vincent CHR

Signé par : Vincent CHRIQUI
Date : 22/12/2025
Qualité : Maire de Bourgoin-Jallieu, Premier vice-président de la CAPI délégué aux Mobilités, Vice-président du Département en charge de la Transition écologique

Le secrétaire de séance
Océane ROULOT

Signé par : Océane ROULOT
Date : 22/12/2025
Qualité : Secrétaire du Conseil Municipal

Monsieur le Maire certifie le caractère exécutoire du présent acte transmis en préfecture par voie dématérialisée et publié.

Le présent acte peut faire l'objet dans un délai de deux mois à compter de sa publication d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire de Bourgoin-Jallieu ou d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Grenoble.